Projet du REP de Montbard 2020-2024

Mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire : bilan et plan d'action.

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE PASTEUR
10, rue Jean ROSTAND
BP 20087
21506 MONTBARD CEDEX
Tel : 03.80.92.02.00
http://college-pasteur.org
0210034y@ac-dijon.fr

INSPECTION EDUCATION NATIONALE

Circonscription de CHÂTILLON-SUR-SEINE

Montbard est une commune rurale de 5483 habitants, classée en Éducation Prioritaire depuis 1998.

Constitution du REP :

Un collège de secteur : collège Louis Pasteur

3 groupes scolaires publics :

Dans le quartier du Beugnon Saint-Pierre : l'école maternelle Cousteau et l'école élémentaire Irène et Frédéric Joliot Curie.

Au centre-ville : l'école maternelle Pasteur et l'école élémentaire Paul Langevin.

Dans le quartier de Corbeton : l'école maternelle Diderot et l'école élémentaire Diderot.

Le secteur de recrutement du collège s'étend aux groupes scolaires des communes de Saint Rémy, Viserny, Courcelles-lès-Montbard et Darcey.

Pilotes des réseaux :

Principal du collège de Montbard	Mme Badin Patricia
I.E.N. de la circonscription de Chatillon-sur-Seine	M. Colin Arnaud
IA-IPR Correspondante académique Education Prioritaire	Mme Aubois Elisabeth

Les effectifs :

	2017	2018	2019	2020
Niveau pré-élémentaire	158	153	138	140
Niveau élémentaire + ULIS école	308	306	278	240
Collège dont ULIS	326	330	295	296
Segpa	36	37	24	18
TOTAL	828	826	735	694

Les catégories socio-professionnelles du réseau :

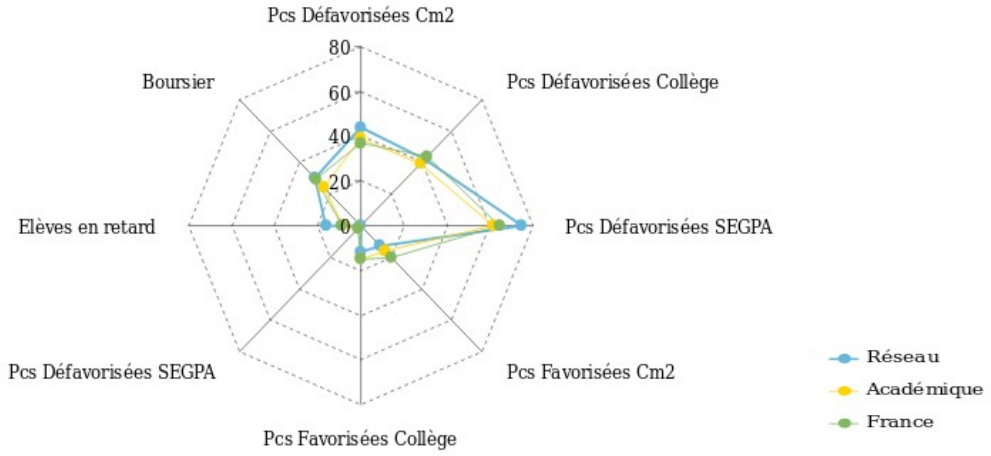

Commentaire : Parmi les indicateurs environnementaux, le pourcentage des CSP défavorisées est en **augmentation** par rapport à 2015, malgré la baisse de la population :

- 2015 : 42 %
- 2019 : 43, 6 %

Ces valeurs sont supérieures aux moyennes académique (38,4) et nationale (36,5%).

Les résultats scolaires :

La maîtrise du socle commun 2019-2020 à l'issue du collège

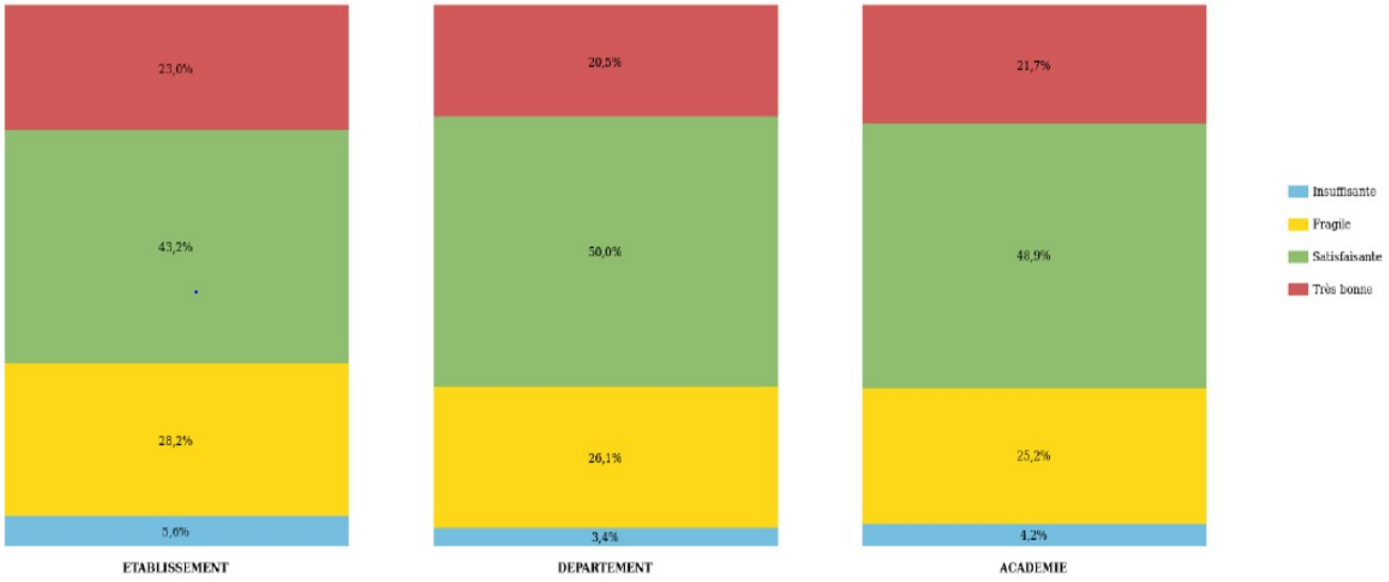

Les évaluations nationales CP 2019-2020

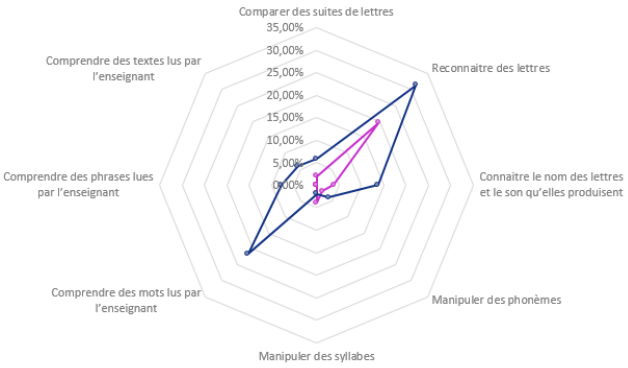

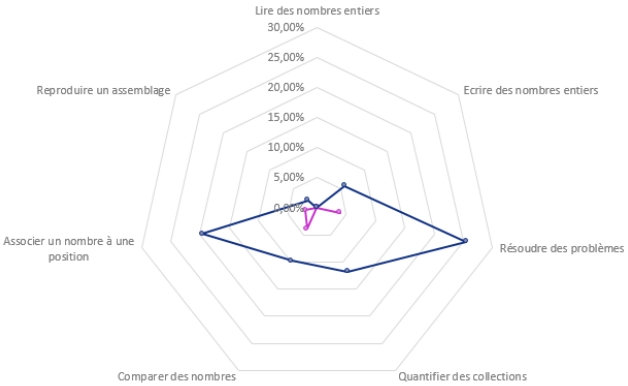

Les résultats des évaluations nationales des élèves de CP montrent des fragilités d'acquisition des compétences suivantes:

- « principe du code alphabétique »
- « compréhension »
- « résolution de problèmes »
- « numération »

Les évaluations nationales CE1

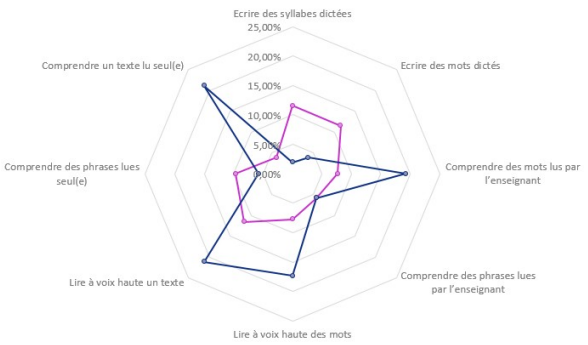

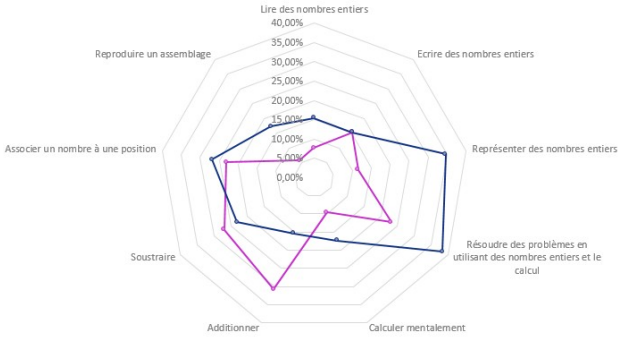

Les résultats des évaluations nationales des élèves de CE1 montrent des fragilités d'acquisition des compétences suivantes:

- « compréhension en lecture (texte lu seul) »
- « écriture et lecture à voix haute »
- « résolution de problèmes »
- « calcul et représenter »

D.N.B.

	Taux de réussite (%)	**Ecart Collège - Académie**
2014	88	+3
2015	89	+2
2016	79	-7
2017	84	- 4
2018	94	+8
2019	83	-1

Au sein du REP de Montbard, les élèves obtiennent de bons résultats au DNB.
Les écarts mesurés par rapport aux résultats académiques attestent que le collège n'est pas en difficulté ni fragile au niveau du DNB.

Auto-évalaution du REP :

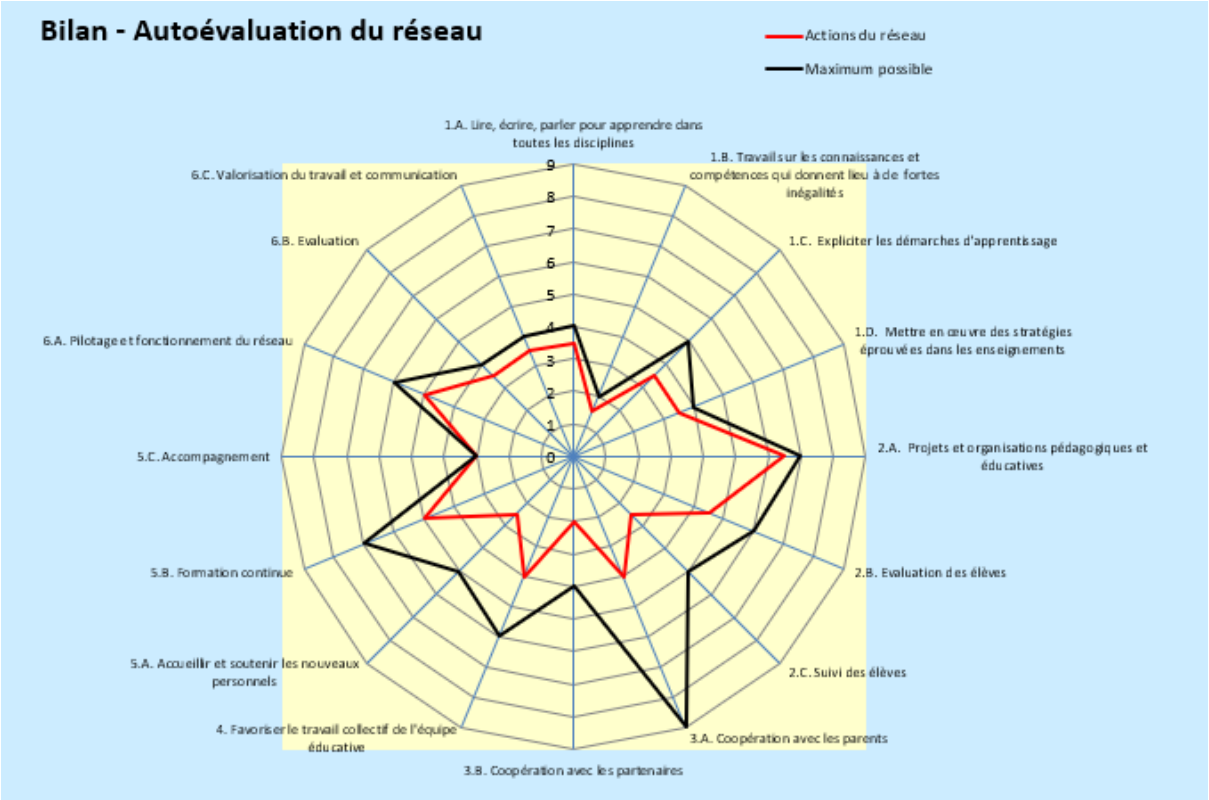

L'auto-évaluation du REP révèle que les axes à développer sont la coopération avec les parents, l'accueil et le soutien des nouveaux personnels ainsi que la coopération avec les partenaires.
Après analyse du tableau de bord et de l'auto-évaluation du REP, les axes retenus pour la mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire 2020-2024 sont les suivants :

- **AXE 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux**
  - **Axe 1 du réf. : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun**

- **AXE 2 : Garantir le bien-être, conforter l'école bienveillante et exigeante**
  - **Axe 2 du réf. : Conforter une école bienveillante et exigeante**
  - **Axe 3 du réf. : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**
  - **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

- **AXE 3 : Prendre en compte les besoins et potentiels de chacun pour construire une école inclusive**
  - **Axe 2 du réf. : Conforter une école bienveillante et exigeante**
  - **Axe 3 du réf. : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**
  - **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

- **AXE 4 : Pilotage**
  - **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**
  - **Axe 5 du réf. : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**
  - **Axe 6 du réf. : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux**

AXE 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux

Le référentiel de l'éducation prioritaire :

- Axe 1 du réf. : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Diagnostic :

- Résultats des évaluations nationales CP, CE1 et 6e

Objectifs	***Actions***	***Indicateurs cibles***
LANGAGE ORAL : * Oser parler * Enrichir le vocabulaire	- PEAC - Ateliers « théâtre » - Débats philos - Concours d'éloquence - Exposés	- Prises de parole des élèves - Nombre d'élèves participants aux actions - Résultats des évaluations nationales - Pourcentage de validation des items de l'évaluation du socle
LECTURE – ECRITURE * Améliorer la compréhension de lecture * Le principe alphabétique * Augmenter la fluence en lecture * Améliorer l'écriture	- Mise en application des actions de formation : utilisation des outils présentés, formation de groupes de travail (cf. padlet) - Dispositif « Quart d'heure de lecture » - La nuit de la lecture - Mise en œuvre de séances de lecture oralisée - Projets d'écriture inter-classes	- Résultats des évaluations nationales - Participation aux actions proposées - Pourcentage de validation des items de l'évaluation du socle
MATHEMATIQUES * Résoudre des problèmes * Calculer	- Mise en application des actions de formation : utilisation des outils présentés (cf. padlets) - Défis mathématiques	- Résultats des évaluations nationales - Participation aux actions proposées - Pourcentage de validation des items de l'évaluation du socle

AXE 2 : Garantir le bien-être, conforter l'école bienveillante et exigeante

Le référentiel de l'éducation prioritaire :

- **Axe 2 du réf. : Conforter une école bienveillante et exigeante**
- **Axe 3 du réf. : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**
- **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Diagnostic : **Auto-évaluation 2019**

- 3A : coopération avec les parents : 4/9
- 3B : Coopération avec les partenaires : 2/4
- 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative : 4/6
- 5A : Accueillir et soutenir les nouveaux personnels : 2,5 / 5

Objectifs	Actions	Indicateurs
Favoriser la coopération avec les parents	- **Aménagement d'un espace parent** dans les écoles et au collège - **Information des représentants des parents du fonctionnement** des instances de l'Ecole (conseils de cycles, de maîtres) - **Formation des enseignants** à la communication avec les parents : poursuivre la formation de 2018-2019. - **Poursuite ou mise en place de la semaine des parents**	- Taux de participation des parents aux élections des représentants des parents d'élèves, conseils d'écoles et conseils d'administration Proportion de parents participants aux actions proposées
Favoriser la coopération avec les partenaires	- Association des partenaires dans les différents parcours des élèves (parcours santé, parcours citoyen, parcours avenir, PEAC, parcours d'excellence)	- Nombre de partenaires impliqués - Nombre de projets impliquant des partenaires
Favoriser le bien-être et la coopération entre les enseignants	- Organisation de temps d'échanges de pratique (outils, programmations, progressions…) - Aménagement d'espaces de travail et d'échanges - Mise en place de projets fédérateurs - Poursuivre la mise en place de conseils de cycle 3, GS/CP et liaison inter-degrés	- Nombre de déclarations RSST (registre de la santé et de la sécurité au travail) - Nombre d'échanges, de projets communs
Sécuriser les parcours	- Aménagement espace / temps des	- nombre de classes impliquées

des élèves et favoriser le bien-être et la coopération entre les élèves	classes - Mise en œuvre d'ateliers « bien-être » - Mise en place de conseils d'élèves - Amélioration du climat scolaire à travers divers projets - Mise en place de projets fédérateurs de réseau (rencontres EPS, Fête des écoles…)	dans le projet relatif aux compétences psycho-sociales - nombres de classes utilisant les méthodes de bien-être (cardio-respiratoires, braingym…) - taux de fréquentation des élèves et des personnels à la salle « bien-être » du collège - taux de punitions et sanctions au collège et taux d'élèves sanctionnés - taux d'élèves décrocheurs suivis en GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire au collège) et en conseil de cycles.

AXE 3 : Prendre en compte les besoins et potentiels de chacun pour construire une école inclusive		
Le référentiel de l'éducation prioritaire : ▪ **Axe 2 du réf. : Conforter une école bienveillante et exigeante** ▪ **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**		
Diagnostic ▪ Nombre de PPRE, PAP, PAI, demandes RASED ▪ Nombre de réunions d'équipes éducatives (1er degré) ▪ Nombre de commissions éducatives (2nd degré)		
Objectifs	Actions	Indicateurs
Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité des résultats scolaires	- mise en œuvre de la différenciation pédagogique - enseignement en co-intervention - dispositifs GS/CP/CE1 dédoublés - dispositif devoirs faits - accompagnement personnalisé - activités pédagogiques complémentaires - inclusions des élèves de la Segpa	- Nombre de PPRE, PAP, PAI, demandes RASED - Nombre de réunions d'équipes éducatives (1er degré) - Nombre de commissions éducatives (2nd degré)

Inclure les élèves en situation de handicap (dispositif Ulis)	- Harmonisation des EDT - Adaptation des modalités pédagogiques	- taux de participation aux activités volontaires proposées au collège

AXE 4 : PILOTAGE		
Le référentiel de l'éducation prioritaire : ▪ **Axe 4 du réf. : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative** ▪ **Axe 5 du réf. : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels** ▪ **Axe 6 du réf. : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux**		
Diagnostic : auto-évaluation ▪ 5A : accueillir et soutenir et former les personnels : 2,5 ▪ Maintenir le pilotage et l'animation du REP		
Objectifs	Actions	Indicateurs
Accueillir les nouveaux personnels dans le REP :	- Rédaction d'un livret d'accueil - Présentation interactive du projet REP (padlet) - Information à la pré-rentrée des projets d'école aux nouveaux personnels par les directeurs - Organisation d'un temps d'échange avec les nouveaux personnels 1er et 2nd degré, 3 semaines après la rentrée	Les indicateurs de l'auto-évaluation du REP
Améliorer la communication et la valorisation du travail	- Alimenter les sites de la circonscription et du collège - Mise en ligne du projet de réseau et du livret d'accueil par les sites de circonscription et du collège - Maintenir la valorisation des actions conduites pas une couverture médiatique -Maintenir les expositions des travaux des élèves chaque année	Les indicateurs de l'auto-évaluation du REP